

CONVERSION DE LICENCE EASA Vers PPL(H) ou CPL(H)

DESCRIPTION – ANNEXE III DU PART FCL

- Le but de cette formation est de convertir votre licence canadienne, FAA ou autre, en licence EASA.

CONDITIONS D'ADMISSION PART FCL – ANNEXE III

- Détenir une licence non EASA ;
- Avoir au moins un niveau pilote privé ou équivalent ;

CONTENU DE LA FORMATION

- Validation de la théorie PPL(H) (pour ceux qui ne souhaitent valider que le pilote privé) ;
- Validation de la théorie CPL(H) pour les conversions vers un pilote professionnel ;
- Création d'un programme d'entraînement personnalisé qui sera soumis à approbation à la DGAC suite à un vol d'évaluation ;
- Selon l'expérience, compter environ 10 hrs de vol en double commande ;
- 5 hrs de nuit minimum si pas d'expérience en vol de nuit (pour les CPL(H) ;
- **Pour les pilotes privés** : A la présentation de l'examen avoir 45 hrs de vol dont 10 hrs de solo minimum et 25 hrs de double commande et avoir effectué du vol en VSV ;
- **Pour les pilotes professionnels** : A la présentation de l'examen, avoir 185 hrs dont 50 hrs de solo, 10 hrs de VSV et une nav de 100 Nm réalisée ;
- Test pratique pilote privé ou pilote professionnel en fin de formation.

DUREE DE LA FORMATION

- Entre 2 et 5 semaines selon vos disponibilités pour les conversions vers PPL ;
- Le temps de formation dépend de votre niveau de licence et du type de conversion que vous souhaitez (vers un pilote privé ou vers un pilote professionnel) ;
- Pour les pilotes professionnels un stage théorique sera à réaliser (CPL ou ATPL - entre 3 et 6 mois).

PIECES A FOURNIR

- Pièce d'identité ;
- L'ensemble des éléments justifiant de votre parcours et de votre expérience ;
- Certificats théoriques EASA si vous avez déjà validé ces parties ;
- Expérience vol de nuit ou IR (les pilotes professionnels seront qualifiés vol de nuit obligatoirement).

TARIFS

- Devis personnalisé sur demande ;
- Frais DGAC d'étude de dossier 450 €;
- Stage de 3 mois théorie CPL(H) : 6 000 € HT;
- Stage d'environ 6 mois théorie ATPL(H) : 9 600 € HT.



RETROUVEZ NOS AUTRES FORMATIONS

1. Licence pilote privé hélicoptère LAPL(H)
2. Licence pilote privé hélicoptère PPL(H)
3. Cours théoriques LAPL / PPL pour les hélicoptères et avions
4. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) intégré
5. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) modulaire
6. Cours théoriques CPL / ATPL pour les hélicoptères et les avions
7. Qualification instructeur de vol hélicoptère FI(H)
8. Prorogation et renouvellement de qualification FI(H)
9. Reconnaissance aire de posé exigüe
10. Qualification au vol de nuit
11. Stage de Sécurité Robinson (SSR)
12. Habilitation héliport LFPI
13. Conversion de licences étrangères
14. Qualifications de Type sur les hélicoptères suivants :
 - a) Robinson R22
 - b) Cabri G2
 - c) Hughes 269/300
 - d) Bell 47
 - e) Hughes 269/300
 - f) Robinson R44 (Raven / Cadet / Raven II)
 - g) Robinson R66
 - h) Alouette 2
 - i) Alouette 3 / Lama
 - j) Gazelle
 - k) Bell 206
 - l) Colibri EC120B
 - m) Ecureuil Monoturbine AS350/EC130
 - n) Ecureuil Biturbine AS355
15. Stage recyclage FI – TRI - IRI
16. FCL.0.55 – Compétences linguistiques (Anglais)

